



If caregivers have a choice, they choose Lopital



Mode d'emploi
Reflex
chaise de douche-toilette



Mode d'emploi

(IFU5600-2025-01 FR)

Reflex

chaise de douche-toilette



Reflex 5600 chaise de douche-toilette : 5100 5600
Basic UDI-DI : 872025610300451005600CA



Reflex 5600 chaise de douche-toilette : 5100 5605
Basic UDI-DI : 872025610301151005605BC



If caregivers have a choice, they choose Lopital

Important :

Lisez attentivement ces instructions avant d'utiliser le Reflex !

Date de mise en service.

Utilisateur

Nom.....

Adresse

Fabricant

Lopital Nederland B.V.

Laarakkerweg 9, 5061 JR Oisterwijk

T +31 (0)13 5239300

www.lopital.fr, info@lopital.nl

Toutes les aides fabriquées par Lopital sont conformes aux normes applicables aux produits médicaux de Classe 1 (MDR (EU) 2017/745).

Explication des symboles figurant dans le "mode d'emploi" et sur les étiquettes			
	Veillez noter		Lisez le manuel d'utilisation avant de l'utiliser.
	Détails du fabricant		Lire le protocole de nettoyage et de désinfection.
	Date de production		Antibactérien
	Charge maximale		Température
	Numéro d'article		Pression de l'air
	Conformité Européenne		Niveau d'humidité
	Dispositif médical		Numéro de série
	Datamatrix GS1 contenant les informations suivantes : (01) Numéro d'article du commerce mondial (numéro d'article unique au international) (11) Date de production (21) Numéro de série		Tenir l'appareil à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres d'inflammation. Ne pas fumer.
	Voltage DC 24V DC		

Sommaire

1.	Introduction	5
1.1.	Avant-propos	5
1.2.	Sécurité.....	5
1.3.	Garantie	10
2.	Utilisation.....	10
2.1.	Mise en service.....	10
2.2.	Mise en marche.....	10
2.3.	Travailler avec la chaise Reflex.....	10
3.	Fonctionnement	11
3.1.	Frein de roue.....	11
3.2.	Repose-pieds.....	12
3.3.	Accoudoirs avec fermeture avant	14
3.4.	Appui-tête / nuque.....	15
3.5.	Réglage en hauteur (haut / bas).....	15
3.6.	Basculement	16
3.7.	Fonction WC	16
3.7.1.	Compatibilité avec les WC	16
3.7.2.	Utilisation d'un seau ou bassin hygiénique	17
3.8.	Rechargement de la batterie	18
4.	Fonctions de sécurité	19
4.1.	Bouton de verrouillage	19
4.2.	État de veille	19
4.3.	Abaissement d'urgence	19
5.	Nettoyage et entretien	20
6.	Conditions ambiantes	22
7.	Enlèvement de composants.....	22
8.	Caractéristiques techniques	22
8.1.	Construction.....	23
8.2.	Système	23
8.3.	Dimensions	23
9.	Compatibilité électromagnétique	25

1. Introduction

1.1. Avant-propos

La chaise de douche-toilette électrique Reflex, réglable en hauteur, est une aide pour les soins ergonomiques et pour lavage du client. Le confort est optimal, tant pour le client que pour l'aidant. Le Reflex peut être utilisé avec un bassin de lit / seau de toilette ou en combinaison avec une toilette, peut également être utilisé comme siège de toilette. Le Reflex se compose d'une base et d'une section chaise. La section du siège a le même confort qu'une chaise normale et offre le même soutien adéquat. La section du siège du Reflex peut être inclinée jusqu'à 30 degrés vers l'arrière. Il n'y a pas de "essential performances".



Le cadre du Reflex est doté d'un revêtement antibactérien. Le revêtement contient les ions d'argent. Le revêtement antibactérien à base d'ions d'argent empêche les dangereux micro-organismes tels que les bactéries, les champignons et les algues se multiplier et se répandre. Cette efficacité a été confirmée par plusieurs tests. Les germes ont été attrapés en peu de temps réduit de façon démontrable à 99,99 %. Le revêtement n'affecte que les bactéries qui se trouvent sur la surface et non sur les micro-organismes en suspension dans l'air. Le revêtement ne protège pas les utilisateurs ou d'autres personnes contre les bactéries, les germes, les virus ou les maladies d'autres organismes nuisibles. Sur une surface sale, le revêtement perd ses propriétés antibactériennes. Un nettoyage et une désinfection adéquats sont donc toujours nécessaires.

La durée de vie technique prévue pour le Reflex est de 10 ans, à condition que l'entretien quotidien et périodique soit effectué conformément au programme d'entretien spécifié (cf. chapitre 5. Nettoyage et entretien).

Le Reflex est un produit médical de classe 1 avec marquage CE. Ce marquage est conforme au règlement MDR (UE) 2017/745. Le Reflex est testé pour les radiations électromagnétiques conformément à la norme 60601-1-2.

Le Reflex est disponible dans les versions suivantes :

- 5100 5600 Reflex.
- 5100 5605 Repose avec repose-pieds amovibles et rabattables.

1.2. Sécurité



Le non-respect des consignes de sécurité ci-dessous et des descriptions qui suivent dans le présent mode d'emploi peut être à l'origine de situations dangereuses. Lisez-les intégralement avant toute utilisation.

Utilisation

- Avant d'utiliser la chaise Reflex, assurez-vous que celle-ci n'est plus raccordée au chargeur.
- Le Reflex se met en mode veille après quelques secondes lorsque la chaise n'est pas utilisée.
- Vérifiez toujours que les freins sont verrouillés avant de procéder au transfert du client.
- Avant de déplacer la chaise Reflex, avertissez le client qui y est assis.
- Pour éviter de vous coincer, ne posez pas vos pieds sur le châssis inférieur lorsque vous relevez, abaissez ou inclinez le siège.
- Fermez les accoudoirs avec la fermeture avant de régler la hauteur du siège ou de basculer la chaise Reflex.
- Veillez à ce que le client place toujours ses bras sur les accoudoirs prévus à cet effet afin d'éviter tout risque de coincement.
- Lorsque la chaise Reflex est en mouvement, les accoudoirs ou la fermeture avant doivent être en position basse / fermée.
- Vérifiez l'absence de tout obstacle lors des réglages vers le haut, vers le bas et lors des basculements.
- Ne déplacez pas ou ne manœuvrez la chaise Reflex qu'en position basse.
- Lorsque la chaise Reflex est en mouvement, il ne faut jamais la régler en hauteur ni la faire basculer.
- De préférence, passez toujours les obstacles en marche arrière.
- Avant toute utilisation dans la toilette, réglez la chaise Reflex en hauteur.
- Il est interdit de charger le Reflex avec un poids de plus de 135 kg.
- Le Reflex ne convient que pour le déplacement et les soins d'une seule personne.
- N'utilisez que des composants originaux fournis par Lopital.
- L'utilisation de composants (chargeurs, câbles, mécanisme d'actionnement, batteries) qui n'ont pas été fournis par Lopital, peut produire une augmentation d'émission ou une baisse d'immunité du Reflex.
- N'utilisez la chaise Reflex que dans des environnements propres et dégagés.
- Seul le personnel dont l'autorisation est vérifiable peut travailler avec le Reflex.
- La batterie doit être rechargée dans une pièce sèche et bien ventilée.
- Les piscines ne font pas partie de ce qu'il est convenu d'appeler un 'environnement normal' et certains composants du dispositif pourront voir leur durée de vie utile raccourcie.
- La chaise Reflex ne peut être utilisée sur un support avec une inclinaison latérale de plus de 5 degrés.
- La chaise Reflex ne peut être utilisée sur un support avec une inclinaison en avant / arrière de plus de 10 degrés.
- La chaise Reflex ne peut être utilisée qu'à l'intérieur.
- Les appareils de communication RF portables et mobiles peuvent avoir une incidence sur le fonctionnement des appareils médicaux électriques.

- Des appareils médicaux électriques sont soumis à des précautions spécifiques relatives à la CEM et doivent être utilisés selon les informations CEM décrites dans le mode d'emploi.
- La chaise ne sera pas utilisée à proximité ou empilée sur d'autres produits. S'il n'est pas possible de faire autrement, il faudra vérifier si la chaise fonctionne également normalement dans cette configuration.

Maintenance

- Si le chargeur ou son cordon sont endommagés, remplacez-les immédiatement.
- En cas d'endommagement de l'assise, du dossier ou de l'appui-dos, il faut toujours les remplacer pour des raisons d'hygiène.
- La chaise Reflex doit passer une inspection et un entretien périodique au moins 1 fois par an.
- Seul le personnel autorisé de Lopital est habilité à effectuer le service après-vente et l'entretien de la chaise Reflex.
- Seul le personnel autorisé de Lopital est habilité à effectuer le remplacement des pièces structurelles de la chaise Reflex.
- En cas de déformation du Reflex suite à une utilisation inappropriée, à un transport, un accident ou une mauvaise maintenance, cessez toute utilisation et contactez le fournisseur.

En cas de panne, prenez contact avec Lopital ou avec votre fournisseur local.

E-mail: info@lopital.nl



La chaise douche-toilette Reflex ne doit être utilisée que par un personnel compétent ayant l'expérience du travail avec le groupe cible d'utilisateurs et ayant visionné les vidéos d'instruction / de formation sur le site Web de Lopital.



Le Reflex a été développé et produit pour être utilisé dans des environnements de soins professionnels.



Les modifications apportées à la structure peuvent affecter la sécurité du Reflex. En outre, les conditions de responsabilité et de garantie de Lopital s'éteignent. Par conséquent, le Reflex ne sera plus conforme au règlement MDR (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux.



Si un incident grave lié à ce dispositif médical se produit et affecte le soignant ou le client, il doit être signalé à Lopital ou au distributeur du dispositif médical.



Figure 1. Commandes.



Chargeur

Appui-tête complet

Dossier

Poignée

Accoudoir (fermeture avant)

Châssis

Assise

Insert d'assise

Moteur de basculement (côté arrière droit)

Guide / bassin hygiénique

Repose-pied complet

Cache d'articulation

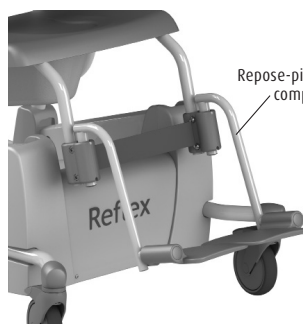
Protection antichoc

Montants articulés

Roue pivotante Ø 12,5 cm à double frein

reflex

Repose-pieds complet



Chaise Reflex avec repose-pieds amovibles et rabattables : 5100 5605



lophital®
 Laarakkerweg 9
 5061 JR Oisterwijk
 The Netherlands
 T: (0311)13-5239300

IPX-
 Weight: -- kg
 Type battery: ---
 Drives operates: -- V
 Charge: ---V---mA
 Non continuous: -----

MD -----
REF -----
SN -----
 --- KG/---LBS

CE
 Revision -

(01)-----
 (11)-----
 (21)-----

Tested to:
 UL 60601-1:2005/A2:2010/(R)2012
 CAN/CSA-C22.2 No. 60601-1:14
 E 114029

1.3. Garantie

Les produits Lopital sont garantis 5 ans contre les défauts de construction et / ou de matériel, sauf mention contraire. La période de garantie exacte est reprise sur votre facture, laquelle fait office de certificat de garantie. Les composants et batteries qui sont soumis à une usure ne sont couverts par aucune garantie, si ce n'est contre les défauts de construction ou de matériel.

2. Utilisation

2.1. Mise en service

À la page 8, vous trouverez les composants du Reflex. Ces composants sont des parties du Reflex qui sont en contact physique avec le client. Ces composants sont susceptibles d'entrer en contact avec le client lorsque le Reflex est utilisé.

2.2. Mise en marche

Avant de pouvoir utiliser la chaise Reflex, celle-ci doit être allumée en appuyant simultanément sur les deux boutons de réglage vers le haut pendant 2 secondes (*Cf. figure 1*). Il peut arriver que le Reflex se mette en mode veille après un certain temps. Pour désactiver le mode veille, appuyez sur les deux boutons haut et bas pendant 2 secondes.



Activez le Reflex en appuyant sur les deux boutons vers le haut pendant 2 secondes.

2.3. Travailler avec la chaise Reflex

Étape 1

Assurez-vous que la chaise est débranchée du chargeur.

Étape 2

Allumez la chaise (*Cf. paragraphe 2.2. Mise en marche*).

Étape 3

Rabattez vers le haut les accoudoirs ou faites pivoter vers le bas la barre de fermeture avant (*Cf. paragraphe 3.3. Accoudoir avec fermeture avant*).

Étape 4

Relevez au besoin les palettes pour pieds ou écartez les repose-pieds de la chaise Reflex (*Cf. paragraphe 3.2. Repose-pied*).

Étape 5

Lors du transfert de personnes, verrouillez toujours le frein (*Cf. paragraphe 3.1. Frein de roue*).

Étape 6

Le client peut prendre place dans la chaise. Au besoin, assistez-la.

Étape 7

Placez bien les deux pieds et les mollets sur leurs appuis respectifs (*Cf. paragraphe 3.2. Repose-pieds*).

Étape 8

Une fois que le client est assise dans la chaise, refermez les accoudoirs (*Cf. paragraphe 3.3. Accoudoirs avec fermeture avant*).

Étape 9

Avant d'effectuer des manipulations, avertissez le client.

Étape 10

N'oubliez pas de déverrouiller le frein avant de déplacer la chaise (*Cf. paragraphe 3.1. Frein de roue*).



En déplacement, la chaise doit toujours être en position basse.

Étape 11

Mettez le frein avant de régler la chaise en hauteur ou de la basculer (*Cf. paragraphe 3.5. Réglage en hauteur et paragraphe 3.6. Basculement*).

3. Fonctionnement

3.1. Frein de roue

- La chaise Reflex peut être freinée en enfonçant du pied la languette bleue (1) de la roue (*Cf. figure 2*).
- Pour déverrouiller le frein de la chaise Reflex, relevez la languette bleue de la roue en l'enfonçant à nouveau du pied (2) (*Cf. figure 2*).

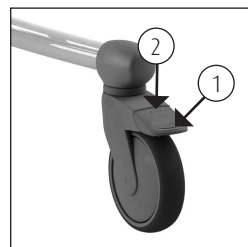


Figure 2. Roue pivotante.

Option : Roue directionnelle avant gauche

3.2. Repose-pieds

Repose-pieds pour Reflex (Numéro d'article 5100 5600).

- Les repose-pieds de la chaise Reflex peut être retiré du cadre d'un simple geste en relevant la languette de verrouillage (1). Il suffit ensuite de remonter les repose-pieds et de le retirer du cadre. Pour le remettre, il suffit de suivre la procédure dans l'ordre inverse (Cf. figure 3).
- Pour faciliter l'utilisation de la chaise Reflex, relevez les repose-pieds afin d'en dégager l'accès avant que la personne ne soit assise (Cf. figure 4).
- L'aide-soignant, ou le client, soulève une première jambe pour permettre à l'aide-soignant de rabaisser les repose-pieds (Cf. figure 5). Procédez de même avec la seconde jambe. Assurez-vous que le repose-pied est correctement réglé en hauteur.
- La hauteur des repose-pieds est de 23 cm et elle est réglable sur 10 paliers (entre 26,5 cm et 50 cm maximum, mesuré entre la partie supérieure de l'assise jusqu'à la face supérieure des palettes des repose-pieds).



Remplacez toujours cet élément sur la chaise lorsque vous vous apprêtez à l'utiliser, afin de ne jamais le perdre.

Repose-pieds amovibles et rabattables
(Numéro d'article 5100 5605).

- Avant qu'une personne ne s'assoie dans la chaise Reflex, relevez les palettes de pied de manière à lui faciliter l'accès de l'équipement (Cf. figure 6). Si l'espace ne suffit pas, les repose-pieds Reflex peuvent être écartés (Cf. figure 7). Relevez légèrement les repose-pieds (1) avant de les écarter par pivotement (2).
- L'aide-soignant ou la personne objet de soins soulève d'abord une première jambe et l'aide soignant rabaisse ensuite le repose-pied (Cf. figure 8). Procédez de même pour l'autre jambe.

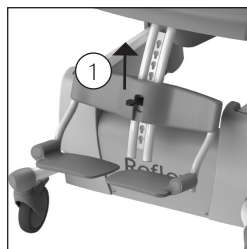


Figure 3. Débloquer le repose-pieds.



Figure 4. Relever les palettes du repose-pieds.

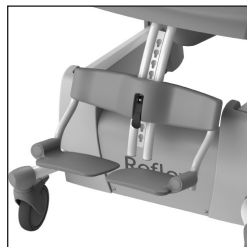


Figure 5. Rabaisser les palettes de pieds.



Figure 6. Relever les repose-pieds.

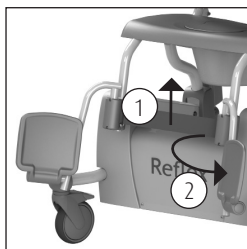


Figure 7. Écarter les repose-pieds.



Figure 8. Rabaissier les repose-pieds.



Remplacez toujours cet élément sur la chaise lorsque vous êtes prêt à l'utiliser, afin de ne jamais le perdre.

Option : Repose-jambes confort (Numéro d'article 6960 8026).

Cette option est disponible uniquement pour les 5100 5605.

Les repose-jambes confort assurent un soutien supplémentaire des jambes. Les repose-jambes confort sont réglables au niveau de l'angle d'assise comme de la longueur. L'angle des repose-jambes est réglable dans 4 positions (*Cf. figure 9 à 12*). Pour modifier l'angle d'assise, vous devez déverrouiller la tige de verrouillage. Une fois la bonne position déterminée, verrouillez à nouveau l'angle d'assise des repose-jambes (*Cf. figure 13*).



Veillez à ce que la tige de verrouillage tombe bien dans l'un des 4 trous.

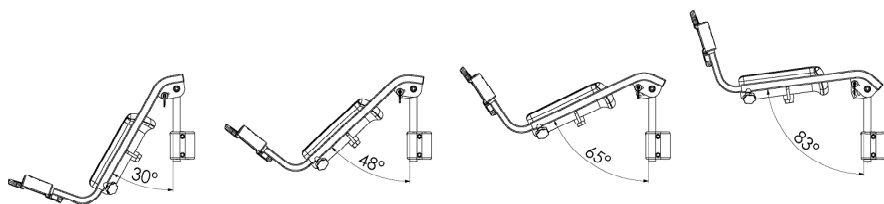


Figure 9 à 12. Possibilité de réglage angle d'assise.

Pour modifier la longueur du repose-jambes, vous devez déverrouiller la tige de verrouillage au bas en la dévissant légèrement (*Cf. figure 13*). Choisissez la bonne longueur du repose-jambes, puis revissez ensuite la tige de verrouillage.

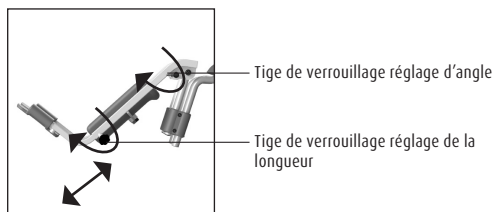
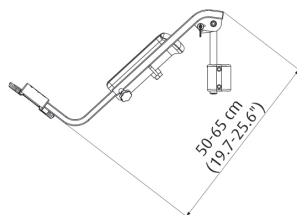


Figure 13. Tiges de verrouillage.



Veillez à bien verrouiller l'angle d'assise comme la longueur du repose-jambes lorsqu'il est chargé.



Remettez toujours ces pièces en place sur la chaise lorsque vous avez terminé de l'utiliser. Cela évite de perdre des pièces.

3.3. Accoudoir à fermeture avant

- Lorsque le client a pris place sur la chaise Reflex, abaissez les accoudoirs à fermeture avant, avant de faire pivoter ceux-ci devant la personne.
- Les accoudoirs à fermeture avant sont bloqués en position horizontale.
- Les accoudoirs peuvent être déverrouillés en poussant la languette de sécurité située au niveau de l'articulation avec le cadre (*Cf. figure 14*). L'accoudoir peut ensuite être mis devant le client et rabattu vers le haut.
- Veillez à la sécurité du client chaque fois que vous abaissez ou relevez les accoudoirs.
- Les accoudoirs peuvent également servir d'appui au moment de s'asseoir. Cependant, les accoudoirs ne sont alors pas verrouillés dans toutes les positions pivotantes.

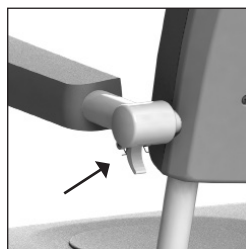


Figure 14. Accoudoir.

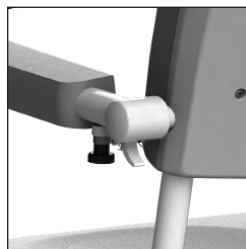


Figure 15. Accoudoir à double verrouillage.

Option : Double verrouillage.

- Le verrouillage supplémentaire permet de verrouiller la fermeture avant lorsque celle-ci se trouve en position dégagée (Cf. figure 15 – 16).



En rabattant l'accoudoir, veillez à ne pas vous pincer les doigts dans l'articulation.



En relevant les accoudoirs, veillez à ce que les doigts ou toute autre partie du corps ne se coincent pas entre l'accoudoir et le dossier.



L'accoudoir ou la barre avant ne doivent pas être utilisés pour manœuvrer la chaise (p. ex. pour passer un seuil, ou pour tirer ou pousser la chaise), ni pour s'asseoir. Vous pourriez endommager la chaise Reflex et cela pourrait être dangereux.



Figure 16. Accoudoir en position dégagée.

3.4. Appuie-tête / nuque

- La chaise Reflex a un appuie-tête / nuque qui peut être réglé tant en hauteur qu'en profondeur.
- Pour régler correctement l'appuie-tête / nuque, desserrez le bouton à vis (1) qui est situé à l'arrière de la chaise. Lorsque la hauteur désirée est obtenue, resserrez le bouton à vis (Cf. figure 17).
- Pour régler l'appuie-tête / nuque en profondeur, déverrouillez le levier (2). Une fois obtenue la hauteur souhaitée, resserrez le levier. Le réglage en hauteur autorise une marge de 7 cm.
- La chaise Reflex possède un appuie-tête / nuque moulant qui assure un soutien optimal à la tête du client.

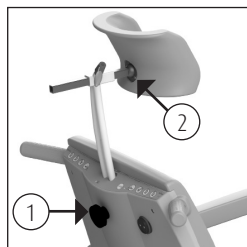


Figure 17. Appuie-tête.



Remettez toujours cet accessoire sur la chaise lorsque vous êtes prêt à l'utiliser afin de ne pas le perdre.

3.5. Réglage en hauteur (haut / bas)

Réglage vers le haut

- Lorsque le client est assis sur la chaise, verrouillez toujours le frein des roues avant de régler la chaise vers le haut.
- Le siège remonte lorsque le bouton de commande montrant une flèche pointée vers le haut est enfoncé. Le cadre de l'assise va alors s'élever doucement (Cf. figure 18).



Figure 18. Réglage vers le haut.

- Arrêtez le mouvement à tout moment à la hauteur souhaitée en relâchant le bouton.
- Lorsque la chaise monte, soyez toujours attentif à la sécurité du client.

Réglage vers le bas

- Le siège s'abaisse lorsque le bouton montrant une flèche pointée vers le bas est enfoncé. Le cadre de la chaise Reflex va alors abaisser doucement (Cf. figure 19).
- Arrêtez le mouvement à tout moment à la hauteur souhaitée en relâchant le bouton.
- Lorsque la chaise s'abaisse, soyez toujours attentif à la sécurité du client.



Figure 19. Réglage vers le bas.



Avant de régler la chaise en hauteur, assurez-vous qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouvent en dessous.

3.6. Basculement

- La chaise Reflex est pourvue d'une fonction de basculement de maximum 30° en arrière. Cette fonction peut être commandée en actionnant le bouton de commande qui montre une flèche orientée vers l'arrière. Le siège va alors basculer (Cf. figure 20).
- Avant d'effectuer le basculement, verrouillez le frein des roues.
- Lorsque le siège a atteint son angle de basculement maximum, le mouvement s'arrête automatiquement. L'aide-soignant peut arrêter le basculement à tout moment en relâchant le bouton.
- Pour faire basculer la chaise Reflex vers l'avant, appuyez sur le bouton qui montre une flèche orientée vers l'avant (Cf. figure 21).
- Lorsque le siège est revenu en position horizontale, le mouvement s'arrête automatiquement.
- Pendant le basculement, la fermeture avant doit être refermée et les bras du client doivent reposer sur la fermeture avant.
- Pendant le basculement, restez toujours attentif à la sécurité du client.



Figure 20. Basculement arrière.



Figure 21. Basculement avant.



Avant de faire basculer la chaise, assurez-vous qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouvent

3.7. Fonction WC

3.7.1 Compatibilité avec les WC

- La chaise Reflex peut également être roulée au-dessus d'une cuvette WC.
- Avant que le client ne prenne place sur la chaise, retirez l'insert de l'assise.

- Lorsque le client est assise et que les accoudoirs sont fermés, l'aide-soignant règle la chaise Reflex à la hauteur désirée.
- Au besoin, réglez encore la chaise Reflex en hauteur pour la mettre dans la position souhaitée.
- Faites rouler la chaise Reflex au-dessus de la cuvette WC en marche arrière.
- Au besoin, abaissez la chaise Reflex à la hauteur souhaitée.



La chaise Reflex n'est pas compatible avec toutes les cuvettes WC.

3.7.2. Utilisation d'un seau ou bassin hygiénique

- Lorsque le Reflex est utilisé comme un siège pour les toilettes vous pouvez glisser sous l'assise, dans le guide spécial, un bassin hygiénique en acier inoxydable ou en plastique ou un seau hygiénique.
- Le bassin ou un seau hygiénique est inséré l'arrière de la chaise (Cf. figure 22).
- Lors de l'utilisation du bassin hygiénique en plastique de Lopital, il devrait, si possible, être glissé autant que possible vers l'avant (Cf. figure 23).
- Lors de l'utilisation du bassin hygiénique en acier inoxydable ou le seau hygiénique, le bassin hygiénique peut être placé dans deux positions sous l'assise. A l'avant de l'assise (Cf. figure 24) ou à l'arrière de l'assise (Cf. figure 25).



Pour éviter les blessures, nous recommandons le soignant à retirer l'insert de l'assise et de placer le bassin hygiénique avant le client prend son siège.



Le bassin hygiénique en plastique, le bassin hygiénique en acier inoxydable et le seau hygiénique de Lopital doivent être nettoyé et désinfecté après usage, par exemple dans un lave-pannes.

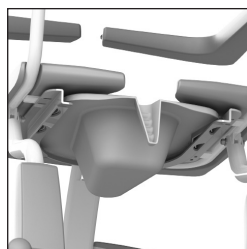


Figure 22. Bassin hygiénique.



Figure 23. Bassin hygiénique en plastique de Lopital.



Figure 24. Bassin hygiénique en acier inoxydable de Lopital, avant.



Figure 25. Bassin hygiénique en acier inoxydable de Lopital, à l'arrière.



Lorsque le bassin hygiénique en plastique Lopital, le bassin en acier inoxydable ou le seau ont été utilisés, ils doivent être retirés de la chaise avant que celle-ci ne soit déplacée ou réglée en hauteur.

3.8. Rechargement de la batterie

- La chaise de douche-toilette Reflex est réglable électriqulement en hauteur et elle est alimentée par de la batterie.
- La borne de chargement se trouve à l'arrière de la chaise (1) (Cf. figure 26).
- Lorsque la batterie est en grande partie déchargée, le voyant lumineux (2) situé à côté du symbole de batterie du panneau de commande clignote en rouge, signalant que la batterie doit être rechargée (Cf. figure 26).
- Lorsque le voyant lumineux rouge est allumé en continu, rechargez immédiatement la batterie. La chaise ne doit alors plus être utilisée.
- Branchez le chargeur sur la Reflex (Cf. figure 26).
- Lorsque la chaise Reflex est en cours de chargement, les commandes se mettent en veille (toutes les fonctions sont alors suspendues).

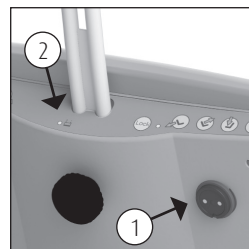


Figure 26. Raccordement du chargeur.



Assurez-vous d'enfoncer la prise en position correcte dans le raccordement du chargeur.



N'utilisez que le chargeur original qui a été fourni avec la chaise Reflex. Si un autre chargeur est utilisé, Lopital ne sera pas responsable des éventuelles conséquences, notamment les pannes électroniques.



Lorsque le chargeur est raccordé à la chaise Reflex, la commande se met en veille (toutes les fonctions sont alors suspendues).



Le chargeur qui doit être utilisé avec la chaise Reflex est le 'Mascot 2241'.

- Lorsque le voyant indicateur du chargeur passe au vert, la batterie est suffisamment rechargée. Le chargeur peut rester raccordé lorsque la batterie est suffisamment chargée sans risque d'endommager le dispositif (Cf. figure 27).
- Débranchez la chaise Reflex du chargeur.
- Après avoir été rallumée, la chaise Reflex est prête à être utilisée (Cf. paragraphe 2.2. Mise en marche).



Figure 27. Indication du niveau de la batterie sur la commande.

Voyants éteints :	La chaise est en veille et ne doit pas être utilisée.
Voyant vert allumé :	La chaise est opérationnelle.
Voyant rouge clignote :	Rechargez la batterie (la chaise est encore opérationnelle).
Voyant rouge allumé :	La batterie est complètement déchargée et doit être rechargée immédiatement.



Rechargez la batterie dans un endroit sec et correctement ventilé.



**Après utilisation, raccordez la chaise au chargeur pour maintenir la charge de sa batterie.
Rechargez la chaise au moins une fois par semaine !**

Regardez nos tutoriels vidéo sur www.lopital.fr ou sur www.youtube.com/user/LopitalNL

4. Fonctions de sécurité

4.1. Bouton de verrouillage

La chaise Reflex est pourvue d'un bouton Stop (1) (Cf. figure 28). Utilisez le bouton de verrouillage lorsque la chaise Reflex ne va plus être utilisée pendant un certain temps, ceci afin de prévenir une éventuelle utilisation non voulue de la chaise. En appuyant Bouton de verrouillage, le voyant rouge (2) situé près du bouton Stop s'allume, pour signaler que la chaise n'est pas en fonctionnement. Pour rallumer la chaise et l'utiliser à nouveau, maintenez enfoncés les deux boutons de réglage vers le haut pendant 4 secondes.

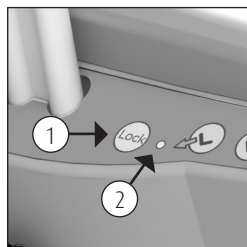


Figure 28. Bouton de verrouillage.

4.2. État de veille

Après environ une heure, la chaise se met en état de veille et les voyants indicateurs de batterie situés sur la commande manuelle s'éteignent. Pour réutiliser la chaise, rallumez-la (Cf. paragraphe 2.2. Mise en marche).

4.3. Abaissement d'urgence

En cas d'arrêt de fonctionnement des commandes avec la chaise en position relevée, celle-ci peut être abaissée en utilisant la manivelle d'abaissement d'urgence. Vérifiez tout d'abord que la chaise ne se trouve pas en état de veille.

- Placez la manivelle d'abaissement d'urgence à l'endroit prévu à cet effet (1) (Cf. figure 29).
- Tournez la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre (2) (Cf. figure 29).

La chaise redescend maintenant dans sa position la plus basse (vérifiez qu'aucun objet ou personne ne se trouvent sous la chaise). Faites sortir le client de la chaise et n'utilisez plus cette dernière jusqu'à ce qu'elle ait été réparée. Rangez la chaise dans un endroit sûr et signalez la panne.

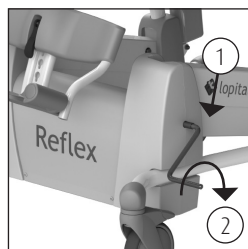


Figure 29. Manivelle d'abaissement d'urgence

Prenez contact avec les services techniques ou avec le département technique de Lopital.
E-mail : info@lopital.nl

5. Nettoyage et entretien

Après chaque utilisation, la chaise Reflex doit être nettoyée à l'eau avec des produits d'entretien ménagers courants. Les parties intégralement en mousse PUR recouvertes d'un revêtement IMC doivent de préférence être nettoyées et désinfectées par frottement. N'utilisez pour cela aucun accessoire ou produit abrasif. Au besoin, les parties en PUR peuvent être désinfectées avec une solution de 70% d'éthanol ou de propanol.

Le temps d'exposition aux produits utilisés a une grande influence sur la durée de vie utile des parties en PUR. Vu les caractéristiques matérielles du PUR, on évitera tout contact d'objets tranchants qui pourraient endommager ou déchirer le matériau. Finalement, nous rappelons qu'il faut nettoyer et désinfecter toutes les parties en PUR sans exception, quelle que soit leur fonction.

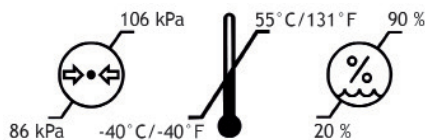
Vérifiez régulièrement que les roues sont exemptes de cheveux, de traces de savon ou de poussières et nettoyez-les le cas échéant. L'entretien et la réparation de la chaise Reflex ne doivent être effectués que par du personnel autorisé.

Calendrier d'entretien	
Entretien après chaque utilisation	• Nettoyez la chaise à l'eau avec des produits d'entretien ménager normaux. • Nettoyez et désinfectez les parties en mousse intégralement en PUR. • Vérifiez si tous les composants de la chaise Reflex sont présents : repose-pieds, appuie-tête / nuque et branchements.
Entretien hebdomadaire	• Enlever les cheveux, les poussières et les restes de savon sur les roues. • Vérifier le bon fonctionnement de la chaise. • Rechargez la batterie au moins une fois par semaine.
Entretien annuel  The graphic is a maintenance calendar for Lopital. It features a circular clock face with numbers 1 through 12. The word 'YEAR' is in the center. An arrow points to the number 1. To the right of the clock, it says 'Vorige maand: onderhoud'. Below the clock, it says 'Service & Onderhoud', 'Tel: +31 (0)13 523 9300', and 'www.lopital.nl'.	• Selon le règlement MDR (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux, une chaise doit être entretenue conformément aux lignes directrices du fabricant. Ce processus sera de préférence effectué par Lopital ou un autre organisme agréé. Lopital offre la possibilité de faire inspecter et entretenir le fauteuil une fois par an dans le cadre de l'entretien préventif périodique. Pour plus d'informations sur le contrat de maintenance, veuillez contacter Lopital (info@lopital.nl) ou vous adresser à votre fournisseur.

Pour des instructions complètes de nettoyage et de désinfection, voir le protocole de nettoyage et de désinfection sur le site web de Lopital (<https://www.lopital.fr/base-de-connaissances/>).

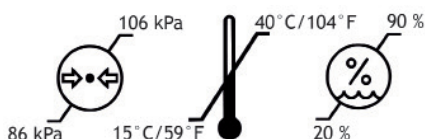
6. Conditions ambiantes

Conditions ambiantes pendant le stockage et le transport



Pendant le transport, le siège doit être éteint (Cf. section 4.1. Bouton de verrouillage).

Conditions ambiantes pendant le fonctionnement



7. Enlèvement de composants

Tous les composants qui sont remplacés ou enlevés peuvent être retournés à Lopital BV. Il est également possible de proposer ces composants au monteur, lequel se chargera de leur élimination. Nous veillerons à ce que tous les composants soient retraités de manière respectueuse de l'environnement. Si vous décidez de vous charger vous-même de l'élimination du produit, rappelez-vous que les batteries et les chargeurs doivent être mis en décharge comme petit déchet chimique.

8. Caractéristiques techniques



Cette Reflex chaise de douche-toilette appartient à la catégorie 'BF'.



Cette Reflex chaise de douche-toilette est un produit de classe 2 EMC.

Le Reflex est étanche aux projections d'eau, de sorte que le Reflex peut être utilisé sous la douche. Cela est signalé par l'indication IPX4.

8.1. Construction

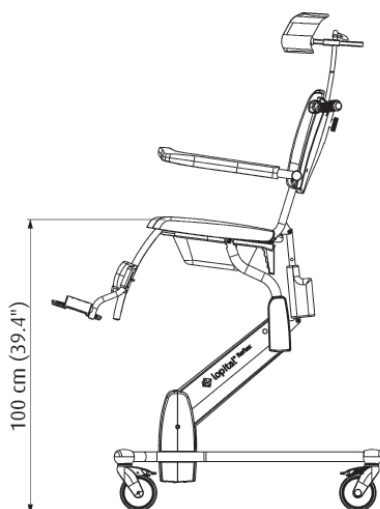
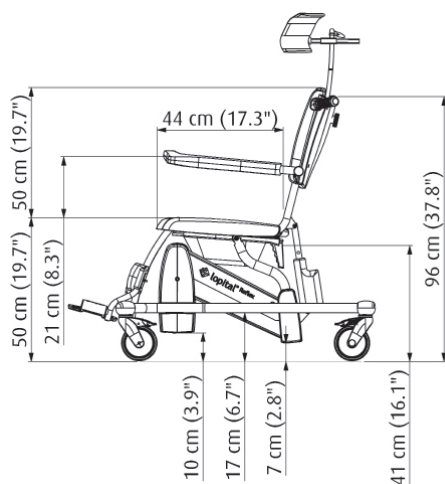
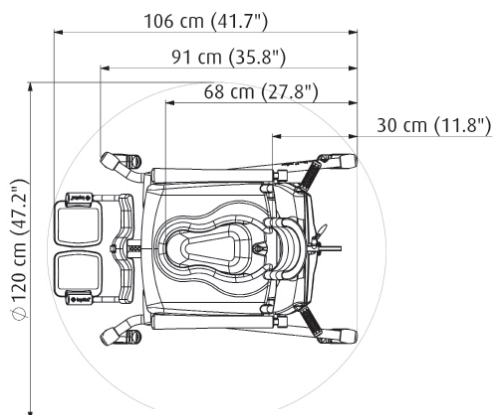
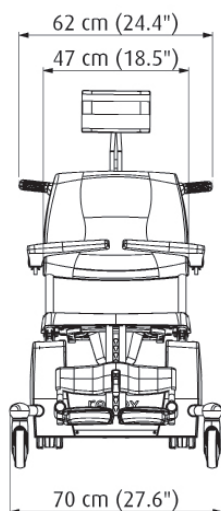
Cadre :	Inox et en tôle et tubes d'acier à deux couches de revêtement à poudre.
Articulations :	Inox, embouts synthétiques V0
Roues :	Matériau synthétique, Ø 12,5 cm à double frein
Appui corporel :	PUR (polyuréthane).
Poids net :	53 kg
Mise en charge maximale autorisée :	135 kg
Poids net de Repose-jambes confort :	3,6 kg par unité

8.2. Système

Conduite :	Vérins 24V Broches Inox de réglage en hauteur (haut / bas) Vérin de basculement de 24V
Batterie :	Capacité de 7Ah
Chargeur :	110-240V AC, 50-60Hz, max. 0,35A, longueur du câble 1,5 m.

8.3. Dimensions

Surface au sol :	70 cm largeur, 106 cm profondeur
Réglage de la hauteur d'assise :	Minimum 50 cm, maximum 100 cm
Réglage du repose-pieds :	23 cm
Réglage de l'appui-tête :	En profondeur 7 cm & hauteur 12 cm
Réglage de basculement :	À variation continue de 30° en arrière



9. Compatibilité électromagnétique

Guide et déclaration du fabricant - émissions électromagnétiques		
Le Reflex est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du Reflex doit s'assurer qu'il est utilisé dans l'environnement suivant :		
Test d'émissions	Conformité	Environnement électromagnétique - orientations
Émissions RF CISPR11	Groupe 1	Le Reflex utilise l'énergie RF uniquement pour ses fonctions internes. Par conséquent, ses émissions de radiofréquences sont très faibles et ne sont pas susceptibles de provoquer des interférences avec les équipements électroniques situés à proximité.
Émissions RF CISPR11	Classe B	Le Reflex convient à tous les types d'établissements, y compris les établissements domestiques et ceux directement raccordés au réseau public d'alimentation électrique basse tension qui alimente les bâtiments à usage domestique.
Émissions harmoniques IEC 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension / émissions de scintillement IEC 61000-3-3	Conforme	

Guide et déclaration du fabricant - immunité électromagnétique			
Le Reflex est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du Reflex doit s'assurer qu'il est utilisé dans l'environnement suivant :			
Test d'immunité	IEC 60601-1-2 Niveau d'essai	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - orientations
Décharge électrostatique (ESD) IEC 61000-4-2	±6 kV contact ±8 kV air	±6 kV contact ±8 kV air	Les sols doivent être en bois, en béton ou en carreaux de céramique. Si les sols sont recouverts d'un matériau synthétique, l'humidité relative doit être d'au moins 30 %.
Transit électrique rapide/éclatement IEC 61000-4-4	±2 kV pour les lignes d'alimentation électrique	±2 kV pour les lignes d'alimentation électrique	La qualité de l'alimentation secteur doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier typique
Surtension IEC 61000-4-5	±1 kV ligne(s) à ligne(s)	±1 kV ligne(s) à ligne(s)	La qualité de l'alimentation secteur doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier typique.
Creux de tension, interruptions brèves et variations de tension sur les lignes d'entrée de l'alimentation électrique IEC 61000-4-11	<5% Un (>95% de baisse de l'Un) pendant 0,5 cycle 40% Un (baisse de 60% de l'Un) pendant 5 cycles 70% Un (baisse de 30% de l'Un) pendant 25 cycles <5% Un (>95% de baisse en Un) pendant 5 seconde	<5% Un (baisse de >95% de l'Un) pour 0,5 cycle 40% Un (baisse de 60% de l'Un) pendant 5 cycles 70% Un (baisse de 30% de l'Un) pendant 25 cycles <5% Un (>95% de baisse en Un) pendant 5 secondes	La qualité de l'alimentation secteur doit être celle d'un environnement commercial ou hospitalier typique. Reflex est équipé d'une batterie.
Fréquence d'alimentation (50/60 Hz) Champ magnétique IEC 61000-4-8	3 A/m	3 A/m	Les champs magnétiques à la fréquence du réseau devraient être à des niveaux caractéristiques d'un emplacement typique dans un environnement commercial ou hospitalier typique.
NOTE. Un est la tension du réseau alternatif avant l'application du niveau d'essai.			

Guide et déclaration du fabricant - immunité électromagnétique			
Le Reflex est destiné à être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du Reflex doit s'assurer qu'il est utilisé dans l'environnement suivant :			
Test d'immunité	Test IEC 60601-1-2 Niveau	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique - orientations
Mode commun RF/ Susceptibilité par conduction IEC 61000-4-6 Champ électromagnétique RF rayonné IEC 61000-4-3	3 Vrms 150 kHz à 80 MHz 3 V/m 80 MHz à 2,5 GHz	3 V 3 V/m	Les équipements de communication RF portables et mobiles ne doivent pas être utilisés plus près de toute partie du Reflex, y compris les câbles, que la distance de séparation recommandée calculée à partir de l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur. Distance de séparation recommandée $d = 1,2 \sqrt{P}$ 80 MHz à 800 MHz $d = 2,4 \sqrt{P}$ 800 MHz à 2,5 GHz Où P est la puissance de sortie maximale de l'émetteur en watts (W), conformément aux normes de l'Union européenne. et d est la distance de séparation recommandée en mètres (m). Les intensités de champ des émetteurs RF fixes, en tant que déterminé par une étude électromagnétique du site, (a) doit être inférieur au niveau de conformité dans chaque gamme de fréquences. b Des interférences peuvent se produire à proximité des équipements marqués du symbole suivant : 
NOTE 1. À 80 MHz et 800 MHz, la gamme de fréquences la plus élevée s'applique. NOTE 2. Ces lignes directrices peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.			
a Intensité des champs provenant d'émetteurs fixes, tels que les stations de base pour les téléphones radio (cellulaires/sans fil) et les téléphones mobiles terrestres. Les émissions de radio, de radio amateur, de radio AM et FM et de télévision ne peuvent pas être prédites théoriquement avec précision. Pour évaluer l'environnement électromagnétique dû aux émetteurs RF fixes, une étude électromagnétique du site doit être envisagée. Si l'intensité du champ mesurée à l'endroit où le Reflex est utilisé dépasse le niveau de conformité RF applicable ci-dessus, le Reflex doit être observé pour vérifier son fonctionnement normal. Si des performances anormales sont observées, des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires, telles que la réorientation ou le déplacement du Reflex. b Dans la gamme de fréquences allant de 150 kHz à 80 MHz, les intensités de champ doivent être inférieures à 3 V/m.			

Distance de séparation recommandée entre équipements de communication RF portables et mobiles et le Reflex			
Le Reflex est destiné à être utilisé dans un environnement électromagnétique dans lequel les perturbations RF rayonnées sont contrôlées. Le client ou l'utilisateur du Reflex peut contribuer à prévenir les interférences électromagnétiques en maintenant une distance minimale entre les équipements de communication RF portables et mobiles (émetteurs) et le Reflex comme recommandé ci-dessous, en fonction de la puissance de sortie maximale de l'équipement de communication.			
Puissance de sortie maximale nominale de l'émetteur W	Distance de séparation en fonction de la fréquence de l'émetteur m		
	150 kHz to 80 MHz	80 MHz to 800 MHz	800 MHz to 2,5 GHz
	d =1,2 √P	d =1,2 √P	d =2,4 √P
0,01	0,12	0,12	0,24
0,1	0,38	0,38	0,76
1	1,2	1,2	2,4
10	3,8	3,8	7,6
100	12	12	24
Pour les émetteurs dont la puissance de sortie maximale n'est pas mentionnée ci-dessus, la distance de séparation recommandée d en mètres (m) peut être estimée à l'aide de l'équation applicable à la fréquence de l'émetteur, où P est la puissance de sortie maximale de l'émetteur en watts (W) selon le fabricant de l'émetteur.			
NOTE 1. À 80 MHz et 800 MHz, la distance de séparation pour la gamme de fréquences supérieure s'applique.			
NOTE 2. Ces lignes directrices peuvent ne pas s'appliquer à toutes les situations. La propagation électromagnétique est affectée par l'absorption et la réflexion des structures, des objets et des personnes.			



If caregivers have a choice, they choose Lopital



Pour plus d'informations, consultez notre site web : www.lopital.fr

Lopital Nederland B.V. Laarakkerweg 9, 5061 JR Oisterwijk,
Postbus 56, 5060 AB Oisterwijk

Tel +31 (0)13 52.39.300, E-mail info@lopital.nl, www.lopital.com

Copyright ©2025 Lopital. All rights reserved.



Green Deal



MADE IN
THE NETHERLANDS



ISO CERTIFIED
9001 - 13485 - 14001



Scan for
information